© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

LEGALISATION

Par Profil supprimé Postée le 18/03/2012 10:57

> j'utilise le cannabis depuis 25a et j'ai actuellement des problèmes avec la justice pour la consommation de ce produit dont je suis accoutume et qui me procure de l'apaisement car tout les suivis psychologiques& traitements chimiques que j'ai essaye depuis de nombreuses années qui ont tous échoués et forcement je subis la pression d'une politique idiote que faire ?vivre ou mourir?

Mise en ligne le 19/03/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi, neanmoins, le cadre de cette rubrique "Question/Réponse" ne se prête pas à toute forme de débat idéologique sur les questions de légalisation ou de dépénalisation du cannabis.

Vous dites être accoutumé à ce produit, qu'il vous procure un apaisement qu'aucune forme de traitement, chimique ou psychologique, vous a apporté. Nous ne comprenons pas bien si vous souhaitez ou non à nouveau vous faire aider. Si cela était le cas et dans l'hypothèse où vous ne connaitriez pas cette structure, sachez qu'il existe dans votre ville un lieu de consultation spécialisé dans la prise en charge des usagers de cannabis dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous. Les consultations y sont gratuites, confidentielles et gratuites.

Concernant les problèmes rencontrés avec la justice, si vous avez besoin d'être conseillé ou simplement d'en parler, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.